

N° 2023-044

**OBJET :**

Programme ALCOTRA 2021-2027

Demande de subvention pour le  
projet « Racines et bien-être »

L'an deux mil vingt-trois, le 28 mars, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Vailly, sous la présidence de Monsieur Fabien TROMBERT.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 22 mars 2023

Présents :

Mmes MARULLAZ Aube, ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, VERMANT Rebecca, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie et GRENAT Maryse.

MM. TROMBERT Fabien, DUPIEUX Gilbert, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, GI-ROD Jean-Marc, VUATTOUX Rémy, MUFFAT Jean-François, MENOUD Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :.....29  
pour :.....29  
contre :.....00  
abstention :.....00

Procurations ont été données :

- par Manuelle BUET à Gilbert DUPIEUX,
- par Margaux CASTEX à Fabien TROMBERT,
- par William CHALENCON à Rebecca VERMANT,
- par Alain DEGENEVE à Rémy VUATTOUX.

Monsieur Gérald LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

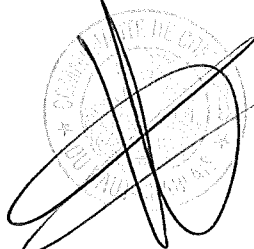
Monsieur le Président rappelle aux membres du conseil communautaire la délibération du 17 janvier 2023 par laquelle il a approuvé la participation de la CCHC au nouveau programme de coopération Interreg VI-A France-Italie ALCOTRA autour du projet « Racines et Bien être – Valoriser l'ethnobotanique traditionnelle pour le tourisme » avec la commune de Jovençon (chef de file), l'Université de Pollenzo et l'association RETA. Il précise que le budget total de ce projet de 1 074 302,91 € et que la part de la CCHC s'élève à 328 125 €. Financé par l'Europe à hauteur de 80 %, le reste-à-charge que la CCHC s'engage à couvrir par son autofinancement est de 65 625 €, réparti sur 3 ans de 2024 à 2026.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,**

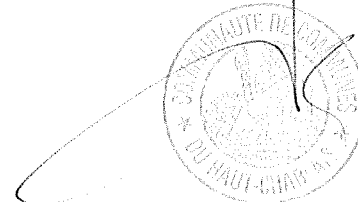
- à l'unanimité,
- **approuve** le projet « Racines et Bien être – Valoriser l'ethnobotanique traditionnelle pour le tourisme » pour un montant global de 328 125,00 € à la charge de la CCHC,
- **s'engage** à couvrir le montant de 65 625 € avec son propre autofinancement,
- **autorise** Monsieur le Président, ou son représentant, à solliciter toute subvention publique pour sa réalisation et à signer tout document y afférent.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président  
Fabien TROMBERT



Le secrétaire de séance  
Gérald LOMBARD



CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le : .....

Publié ou notifié

Le : .....